



Plagiat par une startup : mise en ligne d un texte plagié

Par Iris95170, le 24/11/2016 à 11:42

Bonjour,

Je vous sollicite pour un probleme de plagiat .Je m explique:

J ai candidate pour un stage de community manager au sein d une start up dans le domaine des voyages . Lors de cet entretien il m a ete demande de rediger un circuit touristique dans un pays donné puis de leur envoyer par mail afin de tester ma qualite de rédaction. A la suite de cela , je n ai pas ete retenue pour le stage mais oh surprise j ai decouvert quelques semaines apres qu ils avaient mis en ligne sur leur site le circuit que j ai redigé ! Sans mon autorisation et sans me citer (ils ont juste modifoer deux trois mots au debut du texte mais a 95% c est du pur copié collé) et ce à des fins commerciales vu qu ils vendent des circuits touristiques par l intermediaire de leur site .

J ai garde les echanges mails lorsque j ai candidate pour cette entreprise et aussi le mail dans lequel j ai envoye ma redaction.

Est ce legal pour une start up de proceder de la sorte ?

Que puis je faire au niveau droit justice ? Quels sont mes recours ?

Cordialement

Iris